

MINISTERE DE LA SANTE  
REGION LORRAINE  
INSTITUT LORRAIN DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE  
DE NANCY

# **SENSIBILISATION DU FUTUR MASSEUR KINESITHERAPEUTE AUX PATHOLOGIES CUTANEEES**

Rapport de travail écrit personnel  
présenté par Anne LECOMTE  
étudiante en 3<sup>ème</sup> année de kinésithérapie  
en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat  
de Masseur-Kinésithérapeute  
2007-2008

## RESUME

Ce travail offre une ébauche de ce que pourrait être un **cours de dermatologie** appliquée à la formation en masso-kinésithérapie.

Une **présentation aux étudiants** de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie sous forme de power point a été élaborée grâce à l'analyse de données bibliographiques. Ces **exigences** ont été confirmées par la super vision de Madame Le Docteur en Dermatologie FAYS-MICHEL.

La présentation ainsi créée a été **évaluée** par les étudiants eux-mêmes, dans le but de recueillir leurs attentes et notamment de prouver la **nécessité d'intégrer un cours** par un spécialiste dans notre formation professionnelle.

Ce travail présente des notions simples de dermatologie applicables en masso-kinésithérapie pour des étudiants avides d'approfondir leurs connaissances afin de parfaire la **qualité des soins** qu'ils dispenseront lors de leurs vies professionnelles.

**MOTS CLE : cours dermatologie ; présentation ; exigences ; évaluation ; intégration ; qualité des soins.**

# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	1
<b>2. METHODOLOGIE</b> .....	2
2.1. Méthodes d'investigations .....	2
2.1.1. Choix des interlocuteurs.....	2
2.1.2. Moyens d'investigations .....	2
2.2. Vers une démarche pédagogique .....	3
2.2.1. Études des données réglementaires.....	3
2.2.2. Les données bibliographiques .....	4
2.2.3. Les entretiens .....	5
2.3. Plan d'action.....	7
2.3.1. État des lieux de l'existant .....	7
2.3.2. Élaboration du plan de la présentation.....	8
2.3.3. Confection du power point.....	8
2.3.4. Le questionnaire.....	9
<b>3. EXPERIMENTATION DE LA PRESENTATION</b> .....	10
3.1. Modalité de la présentation .....	10
3.2. La présentation .....	11
<b>4. ANALYSE DES RESULTATS</b> .....	12
4.1. Résultats des questionnaires.....	12
4.1.1. Résultats des K3.....	12
4.1.2. Résultats des K1 .....	13
4.2. Analyse des résultats dans un but de perfectionnement.....	15
4.2.1. Analyse des résultats des K3.....	15
4.2.2. Modification de la présentation.....	15
4.2.3. Analyse des résultats des K1 .....	16
4.2.4. Étude comparative.....	17

4.3. Les attentes des étudiants.....	18
4.3.1. Premières impressions.....	18
4.3.2. La demande des étudiants .....	18
<b>5. DISCUSSION .....</b>	<b>19</b>
<b>6. CONCLUSION. ....</b>	<b>20</b>

## 1. INTRODUCTION

L'I.F.M.K. propose aux étudiants un panel de cours riches et variés, afin de leur permettre d'acquérir au cours de leur formation, un maximum de connaissances. Cette formation initiale évolue au fil des années pour s'adapter à l'évolution de la profession en tenant compte des nouvelles données de la science.

L'I.F.M.K. dispense cette formation en faisant appel aux compétences de divers intervenants médicaux et paramédicaux. L'enseignement ainsi dispensé est vaste, s'étendant des notions médicales aux techniques masso-kinésithérapeutiques, en passant par la psychiatrie et la législation.

Le Masseur Kinésithérapeute (MK) exerce une profession manuelle, son outil principal étant ses mains, et en particulier l'organe du toucher. C'est à travers la peau du patient que le MK va atteindre les muscles, tendons, articulations, à traiter. Il est donc en contact visuel et physique direct avec la peau des patients lors de sa pratique quotidienne et se constitue observateur privilégié du revêtement cutané de ceux-ci.

Aujourd'hui, aucun cours de dermatologie n'est dispensé lors de la formation. Le travail présenté dans ce mémoire aura pour objectif principal de réintroduire un cours de dermatologie pratique dans la formation, en prenant en compte les attentes des étudiants.

### Pour y parvenir, quatre objectifs opérationnels seront envisagés :

- En premier lieu, établir un état des lieux des notions dermatologiques enseignées de façon transversale.
- Préciser les compétences de la profession face aux pathologies cutanées à travers la législation.
- Élaborer avec l'aide d'une spécialiste et grâce à l'étude de données bibliographiques, une présentation des notions de dermatologie.
- Présenter cet outil pédagogique adapté aux étudiants de première et troisième année et l'évaluer grâce à un questionnaire.

Les notions enseignées n'auront bien sûr pas la prétention de permettre aux étudiants de diagnostiquer des pathologies cutanées, elles devront les aider à maîtriser la conduite à tenir en termes d'hygiène et d'orientation médicale, dans un souci de respect des compétences de chaque professionnel, et de respect du patient.

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1. Méthodes d'investigations

#### 2.1.1. Choix des interlocuteurs

Afin de pouvoir bénéficier des meilleurs conseils, nous avons demandé à M. BOISSEAU, cadre de santé MK, d'être notre référent. En effet, il a travaillé dans un service de dermatologie durant 10 ans et il a été à l'origine de la mise en place d'un cours de dermatologie à l'I.F.M.K. il y a 20 ans qui a disparu de la formation en 1996.

Mme. Le Docteur FAYS-MICHEL a accepté d'apporter de précieux conseils médicaux et pédagogiques. Elle enseigne la dermatologie à l'école d'infirmière de Nancy et projette d'introduire un cours sur ce sujet dans les années à venir à l'I.F.M.K.

#### 2.1.2. Moyens d'investigations

Quatre outils principaux ont été utilisés pour l'élaboration de la présentation :

- Les données bibliographiques ont été recueillies grâce à diverses sources:
  - Les bibliothèques universitaires (BU) notamment la BU de la faculté de médecine offrent une documentation riche et précise sur le sujet de la dermatologie mais également sur la méthodologie à mettre en œuvre pour réaliser un mémoire professionnel ainsi que pour élaborer un questionnaire.
  - Les recherches sur Internet ont permis de préciser les données réglementaires utiles, puis de développer les notions de bases de dermatologie, et surtout de se familiariser avec l'utilisation du logiciel power point.
  
- Le logiciel power point a été utilisé afin de réaliser une présentation la plus interactive possible, riche en illustrations afin de sensibiliser les étudiants grâce à un moyen technologique adapté.

- Les entretiens ont été réalisés auprès du Docteur FAYS-MICHEL qui supervisait la présentation. Ils ont permis de valider les informations diffusées et d'avoir à disposition une base de photographies pour l'illustrer.
- Le questionnaire et son analyse ont permis de recueillir les impressions et les attentes des étudiants afin d'évaluer la présentation et de l'ajuster.

## 2.2. Vers une démarche pédagogique

### 2.2.1. Études des données réglementaires

Pour commencer ce chapitre, il est indispensable de rappeler les données réglementaires. En effet, «le décret n°2000-577 du 27 juin 2000 (15), relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur kinésithérapeute relate le domaine de compétences du Masseur Kinésithérapeute» (ANNEXE I) (16, 18).

L'analyse en particulier des articles 2 et 13 permet de préciser les règles fondamentales qui régissent les relations entre les différentes professions médicales et paramédicales dans le respect des compétences de chacune dans les domaines de la prévention et du dépistage.

#### Selon les articles 2 et 13:

Art 2 : «... Le masseur kinésithérapeute communique au médecin toute information en sa possession susceptible de lui être utile pour l'établissement du diagnostic médical.»

Art 13 : «... Ces actions concernent en particulier : (...) la collaboration avec les autres membres des professions sanitaires et sociales...»

Le MK fait partie d'une équipe multidisciplinaire et son devoir est de s'intégrer à celle-ci et de lui faire partager les informations concernant un patient dont il a la charge, avec le dessein de lui faire bénéficier des meilleurs soins possibles.

Art 13 : «... le masseur kinésithérapeute participe à différentes actions d'éducation, de prévention, de dépistage (...)»

«Ces actions concernent en particulier : (...) La collaboration avec les autres membres des professions sanitaires et sociales, permettant de réaliser des interventions coordonnées, notamment en matière de prévention.»

Le MK est au premier plan pour observer la peau des patients et détecter l'apparition d'anomalies. Son rôle est important dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du dépistage ainsi que dans l'orientation des patients vers un spécialiste.

Art 13 : «La formation initiale et continue des masseurs kinésithérapeutes...»

Le MK reçoit lors de sa formation professionnelle à l'I.F.M.K. un cours d'hygiène qui lui sera indispensable lors de l'exercice de sa profession et qui prend toute son importance lorsque ces thérapeutes sont confrontés à des pathologies cutanées contagieuses ou non.

### **2.2.2. Les données bibliographiques**

Une recherche bibliographique a été menée à la bibliothèque universitaire de médecine pour mettre au point le plan de la présentation puis la présentation en elle-même.

Cette recherche a tout d'abord consisté en une imprégnation dans le vaste domaine de la dermatologie, ceci grâce à la lecture de nombreux ouvrages spécialisés, notamment des atlas (7, 10) et des guides pratiques de dermatologie (8, 9). L'analyse de ces documents a permis d'étudier les différentes pathologies et le bilan dermatologique.

Puis la recherche s'est étendue aux ouvrages traitant de la sémiologie (11), de l'histologie, de l'hygiène (8, 9) et de la psychologie (6), appliquées à la dermatologie pour étoffer les connaissances sur le sujet. La lecture d'articles (15) et extraits de livres (12, 13, 14) traitant plus spécifiquement des moyens d'actions masso-kinésithérapeutiques a permis de mettre en évidence l'importance de la prise en compte de la dermatologie pour les MK et de sensibiliser les étudiants à cette dimension lors de la présentation.

Enfin les données ont été confrontées et classées selon leur importance et leur utilité pour élaborer une présentation complète et pratique.

De plus, une recherche bibliographique a été effectuée concernant la technique du questionnaire (2, 5) et de l'entretien (1). Ces ouvrages ont permis d'appréhender ces moyens d'investigations et d'établir un questionnaire efficace afin de faire évaluer la présentation par les étudiants.

Pour finir, la lecture d'un ouvrage de méthodologie (3) a été utile pour l'organisation du mémoire.

### **2.2.3. Les entretiens**

Suite à la recherche bibliographique et grâce aux données relevées, un plan d'action pour l'élaboration de la présentation fut proposé au Docteur FAYS-MICHEL sur son lieu de travail à l'Hôpital Maringer-Fournier-Villemin à Nancy.

Plusieurs questions ouvertes lui ont été posées :

- Sur l'importance de la partie traitant de la sémiologie : la présentation des lésions élémentaires primaires et secondaires fut retenue, mais le paragraphe relatant l'importance de la couleur des téguments fut retiré car il fut jugé non nécessaire, dans l'optique de rester dans un abord simple et pratique de la dermatologie.
- À propos des différentes pathologies à aborder : un grand nombre de pathologies avaient été mises en avant grâce aux données bibliographiques. Seules les pathologies considérées comme les plus fréquentes ont été retenues.
- Au sujet des points essentiels à aborder sur les pathologies et leurs particularités : les définitions et aspects morphologiques des lésions cutanées, l'épidémiologie ainsi que les processus de survenue des pathologies et de contagion de certaines ont été privilégiés au détriment de la physiopathologie. Le traitement médical fut simplifié pour laisser plus de place à la conduite à tenir par les MK face aux diverses affections.

- Concernant la notion de corrélation entre le bilan dermatologique et le bilan kinésithérapique : cet aspect a été développé dans le souci de ne pas dépasser les limites des compétences de la profession de MK.
- Sur l'illustration à apporter à la présentation : Des photographies avaient été prélevées dans divers ouvrages mais leur qualité n'étant pas assez bonne, une banque de photographies plus précises et plus importantes a été fournie afin de rendre la présentation la plus concrète et la plus captivante possible.
- L'aspect psychologique des patients atteints de pathologies cutanées a été confirmé et étoffé grâce à l'expérience de l'intervenante.

Des entretiens avec M. BOISSEAU permirent d'avoir un second avis sur le plan de la présentation. Son expérience d'enseignant à l'I.F.M.K., lui a permis de souligner quelques points importants :

- L'ajout de pathologies : les pathologies vasculaires avec notamment les phlébites et varices ainsi que les cicatrices chéloïdes furent introduites dans le plan de présentation du fait de leur fréquence et de la méconnaissance des étudiants à propos de ces affections.
- La notion de pédagogie : la conduite à tenir face à des étudiants dans le but de capter leur attention et de susciter chez eux un intérêt pour le sujet a été abordé et de nombreux conseils furent donnés.

Les réponses apportées par le Docteur FAYS-MICHEL et les conseils prodigués par M. BOISSEAU ont permis d'élaborer précisément le plan d'action pour aboutir à la présentation d'un outil simple et pédagogique.

## 2.3. Plan d'action

### 2.3.1. État des lieux de l'existant

La durée de la présentation aux étudiants sera limitée à 2 heures, c'est pourquoi ce temps imparti impose d'aller à l'essentiel afin de pouvoir étudier les points fondamentaux de la dermatologie. De plus, elle devra proposer des notions simples et nouvelles pour être efficace. Ceci impose que certains aspects de la dermatologie, certes importants, mais déjà connus par les étudiants grâce à d'autres matières enseignées à l'I.F.M.K., ne seront pas abordés, à savoir :

- Histologie : l'histologie de la peau est enseignée lors des cours de physiologie en première année ainsi qu'en troisième année avec l'enseignement sur les brûlures cutanées. C'est pourquoi, l'histologie ne sera pas introduite dans la présentation.
- Hygiène : des cours d'hygiène sont proposés au cours de deuxième et de troisième année, de ce fait l'hygiène sera uniquement abordée de façon spécifique à chaque pathologie lors de la présentation. Pour ce qui est du chapitre concernant les rappels hygiéniques élémentaires, les étudiants se rapporteront à leurs cours de deuxième et de troisième année.
- Traitement spécifique kinésithérapique : certains, comme l'hyperhydrose palmaire, sont abordés lors des travaux pratiques. De plus, le but principal de la présentation étant de montrer les principales pathologies cutanées et la conduite à tenir face à celles-ci, cette partie sera juste mentionnée à titre indicatif, pour sensibiliser les étudiants à l'existence de traitement spécifique en kinésithérapie.

Ces choix et décisions ont été validés par le Docteur FAYS-MICHEL et permirent de créer le plan final de la présentation.

### 2.3.2. Élaboration du plan de la présentation

Le plan de présentation (ANNEXE II) a été élaboré grâce à la confrontation :

- Des données bibliographiques,
- De l'état des lieux de l'existant,
- Des résultats des entretiens.

### 2.3.3. Confection du power point

La présentation a été faite grâce au logiciel power point. Un guide d'utilisation a été exploité pour son emploi (17, 19).

La réalisation de la présentation a été faite en trois étapes :

- Création des zones de texte : les vignettes furent créées en se basant sur les règles d'or du Power point (ANNEXE III) dans le but de présenter un outil simple et attrayant.
- Illustrations : grâce à la banque de photographies fournies par le Docteur FAYS-MICHEL, une illustration riche et précise a été apportée à la présentation.
- Commentaires : les commentaires de chaque vignette ont été rédigés, puis validés par la dermatologue, et enfin appris par cœur, dans l'optique de ne pas lire le power point lors de la présentation mais de rester disponible pour des explications complémentaires aux étudiants afin de rendre la présentation vivante et de capter leur attention (ANNEXE IV).

La présentation fut répétée plusieurs fois pour permettre de gérer convenablement les deux heures et d'être la plus à l'aise et la plus spontanée possible devant les étudiants.

### 2.3.4. Le questionnaire

Le questionnaire a été construit, afin de recueillir un jugement subjectif auprès des étudiants. Ce jugement porte sur l'évaluation de la qualité de la présentation ainsi que sur les attentes des étudiants. Cet outil a été réalisé grâce à une bibliographie (2, 5).

Le questionnaire a été donné par administration directe, l'enquêté l'ayant rempli lui-même dans l'anonymat.

Les directives présentées concernent :

- L'objectif de l'enquête.
- La présentation de l'enquêteur.
- Les consignes et les remerciements.

Le corps du questionnaire comporte une série de 8 questions, 3 ouvertes et 5 fermées, claires et en ordre logique :

- La première impression : Lorsque les étudiants reçoivent l'emploi du temps du trimestre, leur premier geste est de regarder l'intitulé des cours et de le commenter. C'est pourquoi la première question repose sur leur impression lors de la découverte de la présentation dans l'emploi du temps.
- La présentation : Tout en ciblant les attentes des étudiants, leurs impressions ont été relevées face à la présentation. La forme et les points à améliorer tout d'abord, puis sa durée, et enfin les points à approfondir furent évalués. Ceci permit d'apporter des modifications au Power point après la présentation aux troisième année (K3) dans le but de la perfectionner pour les premières années (K1).
- L'expérience des étudiants : les K3 ayant réalisé de nombreux stages, leur expérience face à des patients porteurs de pathologies dermatologiques et leur réaction face à celles-ci a été relevée.

- Leurs attentes : afin d'évaluer la nécessité d'introduire un cours de ce type lors de la formation à l'I.F.M.K., les attentes des étudiants ont été analysées.

Le questionnaire a été distribué aux K3 (ANNEXE V) à la fin de la présentation puis les résultats ont été analysés. Suite à cela, des modifications ont été apportées au power point en fonction des remarques des étudiants. La présentation fut ensuite exposée aux K1 et le questionnaire redistribué. Ce dernier distribué aux K1 (ANNEXE VI) ne comporte pas de partie sur leur expérience étant donné qu'ils n'ont effectué qu'un bref stage d'observation.

### **3. EXPERIMENTATION DE LA PRESENTATION**

#### **3.1. Modalité de la présentation**

M. CECCONELO, directeur de l'I.F.M.K., nous a accordé son autorisation au mois de janvier pour expérimenter la présentation face aux étudiants (ANNEXE VII, VIII, IX).

L'organisation de l'emploi du temps des étudiants et notamment celui des K3 étant des plus complexes de part le nombre important de cours prodigués et d'intervenants, une date précise n'a pu être décidée immédiatement.

Nous avons découvert début mars l'intégration de la présentation dans l'emploi du temps des K3, prévue pour le 12 mars de 14h à 16h.

Avant cette date, un rendez-vous a été pris avec le technicien de l'I.F.M.K. pour se familiariser avec le matériel informatique de l'amphithéâtre, notamment le rétroprojecteur, l'ordinateur et le micro, afin d'éviter toute déconvenue lors de la présentation devant les étudiants.

Pour les K1, la présentation devait être réalisée après l'analyse des résultats des questionnaires distribués au K3. La décision de la date de présentation s'est faite en fonction des créneaux horaires disponibles suite à des absences de professeurs et a été fixée pour le 28 mars de 14h à 16h.

### **3.2. La présentation**

La durée de la présentation fut de 1h50, entrecoupée d'une pause afin de permettre aux étudiants d'avoir une concentration optimale. Les 10 minutes restantes ont été réservées au questionnaire.

Par souci de temps et de compréhension des points essentiels, il a été demandé aux étudiants de prendre en note uniquement les points les plus importants afin qu'ils puissent focaliser leur attention sur les commentaires et sur les photographies.

Les K3 ont déjà de nombreuses notions concernant la peau, grâce aux cours reçus durant leur formation. C'est pourquoi les termes utilisés ne posèrent aucun problème et aucune question de vocabulaire ne fut posée. Par contre les K1 ont demandé plusieurs fois des précisions sur le vocabulaire qui leur été inconnu et même de façon itérative.

Lors des deux présentations, le nombre d'étudiants présents était conséquent. Ce ne fut pas évident de surmonter la crainte de ne pas réussir à captiver cet important auditoire. Les K3 notamment ont été très attentifs et respectueux du travail effectué, et leurs encouragements ont été très bénéfiques. Les K1 étaient quant à eux plus dispersés, mais dans l'ensemble, semblaient réceptifs.

De nombreux étudiants, et surtout des K3, ont demandé que la présentation soit mise sur le serveur intranet de l'école. M. CECCONELO donna immédiatement son accord et la présentation fut mise sur intranet (20) au mois de Mars.

## 4. ANALYSE DES RESULTATS

### 4.1. Résultats des questionnaires

#### 4.1.1. Résultats de l'évaluation par les K3

52 questionnaires ont été rendus par les K3, sachant que la promotion contient 76 élèves. Ses résultats sont présentés sous forme de tableau :

Tableau I : Impression lors de la découverte de la présentation dans l'emploi du temps.

Question	Justifiée	Pertinente	Inutile	Autres
L'intégration de la présentation dans votre emploi du temps vous a semblé :	21	31	0	Intéressante : 3 Utile : 2

Tableau II : La forme de la présentation.

Question	Appropriée	Inappropriée	À améliorer
La forme (power point) est :	50	0	Plus d'illustrations : 6

Tableau III : La durée de la présentation.

Question	Adéquate	Trop courte	Trop longue
La durée est-elle :	39	9	4

Tableau IV : Points à approfondir.

Question	Oui	Non
Certains points sont-ils à approfondir ?	20	32

«Si oui, lesquels ?» : Relation M.K.-Dermatologue : 2  
 Fiches récapitulatives contagion et surveillance : 14  
 Traitement spécifique en M.K. : 4

**Tableau V :** L'expérience des étudiants.

Question	Oui	Non
Avez-vous déjà rencontré des patients atteints de pathologies dermatologiques ?	34	18
Si oui, avez-vous effectué des recherches concernant leur pathologie ?	10	42

**Tableau VI :** Les attentes des étudiants.

Questions	Oui	Non
Cette présentation a-t-elle sa place dans la formation ?	52	0
Cette présentation sera-t-elle utile lors de l'exercice de votre profession ?	52	0

#### 4.1.2. Résultats de l'évaluation par les K1

Lors de la présentation aux premières années, 71 questionnaires ont été rendus sachant que leur promotion contenait 93 étudiants. En voici les résultats :

**Tableau I :** Impression lors de la découverte de la présentation dans l'emploi du temps.

Question	Justifiée	Pertinente	Inutile	Autres
L'intégration de la présentation dans votre emploi du temps vous a semblé :	30	47	0	0

Tableau II : La forme de la présentation.

Question	Appropriée	Inappropriée	À améliorer
La forme (power point) est :	70	0	Plus d'illustrations : 1

Tableau III : La durée de la présentation.

Question	Adéquate	Trop courte	Trop longue
La durée est-elle :	24	45	2

Tableau IV : Points à approfondir.

Question	Oui	Non
Certains points sont-ils à approfondir ?	32	37

«Si oui, lesquels ?» : Les 2 heures sont trop courtes pour tout assimiler : 8  
 Approfondir les pathologies et leur mécanisme d'apparition : 9  
 Traitement spécifique en kinésithérapie : 9

Tableau V : Les attentes des étudiants.

Questions	Oui	Non
Cette présentation a-t-elle sa place dans la formation ?	71	0
Cette présentation sera-t-elle utile lors de l'exercice de votre profession ?	69	2

Deux étudiants ont commenté leur réponse concernant la dernière question : ils pensent que la présentation ne leur sera pas utile dans l'exercice de leur profession car ils estiment qu'en deux heures, ils n'ont pas eu le temps d'assimiler toutes les informations prodiguées.

## **4.2. Analyse des résultats : évolution de la présentation**

### **4.2.1. Analyse des résultats de l'évaluation des K3**

L'analyse des résultats du questionnaire a permis de modifier la présentation en fonction des remarques pour l'améliorer en vue de l'exposer aux K1. Quatre points ont été retenus pour perfectionner la présentation :

- La forme : L'illustration : 8 % des étudiants émettent le souhait de voir plus de photographies des pathologies.
- Relation MK - dermatologue : 2,6 % des élèves aimeraient approfondir la notion de relation entre ces deux professions.
- Fiches récapitulatives : 18 % des K3 désirent l'introduction dans la présentation de fiches récapitulatives comportant les différentes pathologies en rappelant leur caractère contagieux ou non et la conduite à tenir face à elles.
- Traitement spécifique en MK : 5 % des étudiants souhaitent approfondir le sujet des traitements spécifiques en masso-kinésithérapie face aux pathologies dermatologiques bien que ce ne soit pas le but de la présentation.

### **4.2.2. Modification de la présentation.**

Les quatre points mis en évidence lors de l'analyse des résultats ont été pris en compte et modifiés pour améliorer la présentation:

- Illustration : au moins une photographie de chaque pathologie a été rajoutée à la présentation.

- Relation MK – dermatologue : la notion de relation entre les différentes professions a été précisée en insistant sur le fait que le MK ne peut orienter un patient directement vers le dermatologue mais doit l'adresser à son médecin référent. La relation MK - médecin traitant a donc été privilégiée.
- Fiches récapitulatives : 3 fiches récapitulatives ont été insérées dans la présentation. Elles rappellent la nature de chaque pathologie et la conduite à tenir du MK.
- Traitements spécifiques MK : ce paragraphe est présent dans la présentation uniquement à titre indicatif et pour prouver l'utilité des MK face aux pathologies dermatologiques, mais il n'est en rien le but de la présentation. C'est pourquoi cet aspect ne sera pas développé et restera uniquement cité.

Grâce aux remarques faites par les K3, les K1 ont donc bénéficié de ces modifications qui ont permis de réaliser la présentation finale (ANNEXE IV).

#### **4.2.3. Analyse des résultats de l'évaluation des K1**

L'analyse des résultats des questionnaires remplis par les K1 a mis en évidence quatre points :

- La forme : illustrations : seul 1 % des étudiants pense que la présentation mérite plus de photographies.
- La durée : 8,6 % des élèves rajoutent en plus de la question réservée à la durée, que celle-ci était trop courte pour leur permettre d'assimiler pleinement les points abordés.
- Physiopathologie : 9,6 % des étudiants voudraient que les pathologies soient approfondies ainsi que leur mécanisme d'apparition.
- Traitements spécifiques en MK : 9,6 % des étudiants expriment leur souhait d'aborder en détail les traitements spécifiques que peuvent apporter les MK face à des pathologies dermatologiques.

#### 4.2.4. Étude comparative

L'analyse comparative des résultats des questionnaires remplis par les deux promotions permet d'évaluer si les modifications apportées à la présentation l'ont améliorée.

D'après les remarques émises par les K1, les modifications faites sur la forme de la présentation, notamment l'ajout de photographies, semblent avoir été appropriées car seul 1 % des K1 en souhaite d'avantage contre 8 % des K3.

La question sur la durée posée aux premières années a été de nombreuses fois agrémentée de remarques qui soulignent que les deux heures attribuées à la présentation sont insuffisantes pour assimiler toutes les notions abordées. Les K3 se sont quant à eux contentés de donner leur avis uniquement en cochant la question sur la durée, mais ils n'avaient fait aucune remarque supplémentaire.

Les K1 manifestent également leur envie d'approfondir un maximum leur connaissance sur les pathologies dermatologiques avec notamment de la physiopathologie tout en restant conscient que la durée de la présentation ne le permettait pas. Par contre, les K3 n'ont pas émis le souhait de compléter ses notions.

Pour finir, les traitements spécifiques MK ont été évoqués par bon nombre d'étudiants : 5 % des K3 et 9,6 % des K1, soit 7,3 % des étudiants ayant assisté à la présentation, expriment leur volonté d'agir face aux affections cutanées.

Les K1 ont donc mis en évidence leur intérêt pour le domaine de la dermatologie et leur avidité de connaissance sur ce sujet alors que les K3 restent plutôt concentrés sur des aspects pratiques. Malgré cela, K1 et K3 se rejoignent pour exprimer leur envie et la nécessité d'aborder en profondeur les moyens d'actions kinésithérapeutiques spécifiques aux pathologies dermatologiques.

### **4.3. Les attentes des étudiants**

#### **4.3.1. Premières impressions**

Avant même d'avoir visualisé la présentation, la première impression des étudiants est survenue lors de la découverte dans leur emploi du temps de la plage horaire réservée à celle-ci, intitulée «dermatologie».

Concernant l'intégration de la présentation pour les K3 : 40 % estiment qu'elle est justifiée, 60 % la jugent pertinente. 6 % expriment l'intérêt qu'elle a suscité chez eux et 4 % soulignent son utilité. Alors que concernant les K1 : 34 % l'apprécient justifiée, 58 % l'évaluent pertinente tandis que 8 % la considèrent justifiée et pertinente.

Si nous analysons les résultats du questionnaire, les promotions de première et de troisième année se rejoignent. En effet, pour l'ensemble des deux promotions, la première impression a été jugée justifiée par 41 % des étudiants, pertinente par 63 % d'entre eux pendant que 4% rajoutent les adjectifs intéressants et utiles. Aucun étudiant n'a émis le sentiment que cette présentation n'a pas sa place dans l'emploi du temps en jugeant son intégration inutile.

#### **4.3.2. La demande des étudiants**

Cette demande se traduit par les derniers points des questionnaires intitulés «vos attentes».

100 % des étudiants estiment qu'une présentation traitant le sujet de la dermatologie a sa place dans la formation de masso-kinésithérapie. De plus, 100 % des K3 et 97 % des K1 pensent que la présentation qui leur a été exposée leur sera utile lors de l'exercice de leur profession. 3 % des K1 considèrent que la durée trop brève ne leur a pas permis d'intégrer toutes les informations prodiguées.

L'analyse des résultats du questionnaire révèle donc une forte demande des étudiants face à l'intégration d'un véritable cours de dermatologie à l'I.F.M.K. 98 % des étudiants considèrent que cette présentation leur sera utile dans leur vie professionnelle tandis que 2 % d'entre eux soulignent qu'étant donné sa durée, elle n'a pu être efficace.

## 5. DISCUSSION

Ce travail est le fruit d'une démarche originale puisque c'est une étudiante qui est l'initiatrice de la présentation d'un cours. L'enseignement proposé a été validé par un médecin spécialiste en dermatologie. Il est évident que si ce cours était dispensé au cours de la formation à l'I.F.M.K., il le serait par un professionnel qui pourrait répondre avec son expérience et sa compétence aux questions des étudiants.

L'évaluation faite à l'issue de la présentation aux étudiants peut être utile et utilisable. Des critères de qualité ont émergé grâce à l'analyse des questionnaires d'évaluation. Réunis dans un référentiel, ces critères pourraient s'inscrire dans une « démarche qualité » concernant l'élaboration d'un cours dispensé à l'institut. Ces critères ont été proposés par les étudiants eux-mêmes et correspondent à leurs attentes réelles. Ils pourraient être utilisables par un enseignant soucieux de faire évoluer un cours, afin qu'il réponde aux besoins du public enseigné.

Par ailleurs, l'élaboration de la présentation aurait pu être réalisée à partir d'une démarche inverse : enquête auprès des étudiants afin d'évaluer leurs besoins et réalisation d'un enseignement à partir de cet état des lieux.

Les limites de ce mémoire sont bien sûr celles des compétences du M.K. Comme dans tout enseignement dispensé à l'I.F.M.K., il a fallu tenir compte des compétences de chaque professionnel de santé et avoir toujours présent à l'esprit le seul intérêt du patient. Respecter les limites de ces compétences, c'est agir en tant que professionnel, membre d'une équipe au service de l'utilisateur qu'est le patient.

Les limites de ce travail sont également celles d'un étudiant en fin d'étude, qui ne peut bien sûr pas prétendre se substituer à un enseignant. Cependant, du fait de son immersion encore actuelle dans la formation initiale et de sa proximité avec les autres étudiants, il est en position privilégiée pour exprimer les besoins de ceux-ci.

## 6. CONCLUSION

«Aucune anomalie cutanée n'est rien» (8, 9)

De part la fréquence des séances de kinésithérapie que ce soit à l'hôpital, en centre de rééducation ou en cabinet libéral, le MK est un acteur privilégié du suivi des patients. De part la proximité engendrée par les techniques MK, il est de plus un observateur privilégié du revêtement cutané du patient.

Observateur privilégié, il doit être également un observateur informé et averti, grâce à un enseignement adapté. Même si beaucoup de lésions sont de petites tailles et que la plupart ne retentissent pas sur l'évolution kinésithérapique du patient, toutes méritent une appréciation car la plus grande erreur que peut commettre un thérapeute est de méconnaître la gravité éventuelle d'une lésion.

La dermatologie est un domaine vaste et complexe et nos compétences ne nous permettent pas d'établir un diagnostic. Mais un thérapeute compétent est un thérapeute qui prend en compte toutes les informations venant de l'observation de son patient, même si elles ne sont pas dans son domaine de compétence. Il doit envisager son patient comme un tout et être membre lui-même à part entière de l'équipe médicale qui le prend en charge. En tant que soignant, il est de notre devoir d'orienter les patients vers un médecin généraliste dès qu'une affection dermatologique, aussi minime qu'elle soit, est décelée.

C'est pourquoi l'intégration d'un cours de dermatologie à l'I.F.M.K. a toute sa nécessité. La présentation exposée aux étudiants a permis de les sensibiliser à ce sujet et de leur donner une vision nouvelle de l'approche cutanée des patients.

# BIBLIOGRAPHIE

## Les ouvrages

1. **BLANCHET A., GHIGLIONE R., et al.** - L'enquête et ses méthodes : L'entretien. - Paris : Nathan, 1994. - 125 p. - Collection Sociologie.
2. **DE SINGLY F.** - L'enquête et ses méthodes : le questionnaire. - Paris : Nathan, 1992. - 123 p. - Collection Nathan Université.
3. **MAFFRE A.** - Réussir son mémoire professionnel. - Lyon : Chronique Social, 1998. - 139 p.
4. **MOREL P.** - La dermatologie du généraliste. - Paris : Springer, 2001. - 244 p.
5. **MUCCHIELLI R.** - Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale : partie applications pratiques. - 10<sup>e</sup> édition. - Paris : ESF édition, 1993. - 46 p. - Collection Formation Permanente en Sciences Humaines.
6. **POMEY-REY D.** - La peau et ses états d'âmes : comprendre les maladies de peau pour mieux les soigner. - La Flèche (Sarthe) : Nouvelles Editions Marabout, 2004. - 180 p. - Collection Hachette.
7. **STEIGLEDER G. K.** - Atlas de dermatologie pratique. - 2<sup>e</sup> éd. - Paris : Masson, 1992. - 283 p.
8. **WALLACH D.** - Guide pratique de dermatologie. - Paris : MMI édition, 1998. - 322 p. - Collection Médiguide.
9. **WALLACH D.** - Guide pratique de dermatologie. - Paris : Masson, 2003. - 291 p. - Collection Médiguide.
10. **WHITE G.** - Atlas en couleur de dermatologie. - 3<sup>e</sup> éd. - Paris : Maloine, 2004. - 369 p.

## Les extraits de livres

11. **BURNS T. / GRAHAM-BROWN R.** - Structure et fonction de la peau, des poils et des ongles ; démarche diagnostic en dermatologie. - Cours de dermatologie. - Paris : Arnette, 1991. - p 1 - 19.
12. **QUENEAU P.** - Crénothérapie en dermatologie. - DELAIRE PL. - Médecine thermale : faits et preuves, bonnes indications, bonnes pratiques; - Paris : Masson, 2000. - p 116 - 128.
13. **ROQUES CF.** - Applications de l'électrothérapie à la dermatologie, la médecine interne, la pathologie cardiovasculaire, la préparation du sportif. Auto-électrothérapie. - Pratique de l'électrothérapie : électrophysiothérapie pratique appliquée à la médecine physique et à la masso-kinesithérapie. - New York : Springer, 1997. - p 264 -268.
14. **XHARDEZ Y.** - Dermatologie. - Vademecum de Kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle. - Paris : Maloine, 2002.

## Les articles

15. **HEIM M., SIEV-NEHR I., WARSHAVSKI M.** - Psoriasis et ajustement de la prothèse. - Le journal de l'orthopédie, 2003, volume 6, n° 18, p 810 - 812.

## Les textes réglementaires

16. **Décret n°2000-577 du 27 juin 2000.** – relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur kinésithérapeute.

## Autres références

17. <http://www.cegos.fr/Catalogue/Pages/produit.aspx?ProductID=20082055>
18. [http://www.kine-services.com/kine-services/kine\\_decret.htm](http://www.kine-services.com/kine-services/kine_decret.htm)
19. [http://www.unites.ugam.ca/doctedu/documents/powerpoint\\_reussie.ppt](http://www.unites.ugam.ca/doctedu/documents/powerpoint_reussie.ppt)
20. [http://etudiants.kine-nancy.com/dossiers\\_etudiants](http://etudiants.kine-nancy.com/dossiers_etudiants)

# **ANNEXES**

# INDEX DES ANNEXES

- ANNEXE I :** Décret de compétences.
- ANNEXE II :** Plan de la présentation.
- ANNEXE III :** Les règles d'or du power point.
- ANNEXE IV :** Présentation et commentaires.
- ANNEXE V :** Questionnaire proposé aux K3.
- ANNEXE VI :** Questionnaire proposé aux K1.
- ANNEXE VII :** Autorisation de présentation du mémoire.
- ANNEXE VIII :** Demande d'autorisation d'une présentation aux étudiants.
- ANNEXE IX :** Autorisation d'utiliser un amphithéâtre.

## ANNEXE I

### DÉCRET n° 2000-577 du 27 juin 2000, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de Masseur- Kinésithérapeute.

Ce décret modifie le rédactionnel du précédent comme suit:

Le Premier ministre, sur le rapport du ministre du travail et des affaires sociales ;

vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 4161-1, L. 4321-1, L. 4321-2, et L. 4381-2 ; vu le décret n° 96-879 du 8 octobre 1996 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute;

Vu l'avis de l'Académie nationale de médecine, Le Conseil d'État ( section sociale) entendu.

Décète :

**Art. 2.** - Dans l'exercice de son activité, le Masseur-Kinésithérapeute tient compte des caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles de la personnalité de chaque patient, à tous les âges de la vie. Le Masseur-Kinésithérapeute communique au médecin toute information en sa possession susceptible de lui être utile pour l'établissement du diagnostic médical ou l'adaptation du traitement en fonction de l'état de santé de la personne et de son évolution. Dans le cadre de la prescription médicale, il établit un bilan qui

comprend le diagnostic kinésithérapique et les objectifs de soins, ainsi que le choix des actes et techniques qui lui paraissent les plus appropriés. Ce bilan est adressé au médecin prescripteur et, à l'issue de la dernière séance, complété par une fiche retraçant l'évolution du traitement kinésithérapique, adressée également au médecin prescripteur.

**Art. 13.** - Selon les secteurs d'activité où il exerce et les besoins rencontrés, le masseur-kinésithérapeute participe à différentes actions d'éducation, de prévention, de dépistage, de formation et d'encadrement. Ces actions concernent en particulier :

- a) La formation initiale et continue des Masseurs-Kinésithérapeutes ;
- b) La contribution à la formation d'autres professionnels ;
- c) La collaboration, en particulier avec les autres membres des professions sanitaires et sociales, permettant de réaliser des interventions coordonnées, notamment en matière de prévention ;
- d) Le développement de la recherche en rapport avec la masso-kinésithérapie ;
- e) La pratique de la gymnastique hygiénique, d'entretien ou préventive.

## ANNEXE II

### Plan de la présentation.

#### I. Introduction :

→ Objectif principal : Présenter une approche dermatologique pratique à l'usage de l'étudiant en MK afin de lui donner des notions de base en vue d'une approche thérapeutique spécifique et d'une conduite à tenir face aux différentes affections qu'il pourra rencontrer lors de son exercice professionnel.

→ Définition de la dermatologie.

→ La peau = interface kiné patient ::

→ Ce travail n'a pas la prétention de permettre aux futurs MK de pouvoir diagnostiquer ni de traiter les affections dermatologiques, mais de développer quatre objectifs opérationnels pour atteindre l'objectif principal du mémoire.

#### II. Sémiologie :

→ Lésions élémentaires primaires.

→ Lésions élémentaires secondaires.

### III. Principales pathologies dermatologiques et conduite à tenir :

→ Classification dermatologique.

→ Prurit.

→ **Présentation des principales pathologies et conduite à tenir :**

- Dermatoses érythémato-squameuses : Eczéma et Psoriasis ;
- Dermatoses virales : Herpès, Zona, Verrues ;
- Les urticaires ;
- L'acné ;
- Dermatoses bactériennes : Erysipèle, Impétigo ;
- Dermatoses parasitaires : Pédiculose, Gale ;
- Dermatoses mycosiques : Candidoses cutanéomuqueuses, Pityriasis versicolor ;
- Pathologies vasculaires : ulcère de jambe, phlébite et varice.
- Anomalies de la pigmentation : Tumeurs cutanées, Vitiligo.
- Cicatrices Chéloïdes.

IV. Fiches récapitulatives.

V. Corrélation bilan MK - dermatologie.

VI. Aspect psychologique des patients.

VII. Hygiène.

VIII. Exemples de traitement.

IX. Conclusion.

## ANNEXE III

### Les règles d'or du power point.

Règles générales : Clarté,

Cohérence,

Lisibilité,

Simplicité,

Prise en compte de l'auditoire.

Modèles de conception : Utiliser un seul modèle de conception et limiter le changement d'arrière-plan.

Couleurs : 3 couleurs maximum par diapositives et privilégier les fonds unis.

Type de police : Utiliser une police classique dont les lettres sont détachées.

Taille de la police : Uniformiser la taille de la police d'une diapositive à l'autre.

La disposition du texte : Maximum 6 idées par diapositive, maximum 6 lignes de texte par diapositive, maximum 6 mots par ligne ;

Images : Ajouter des images lorsque c'est nécessaire, les images doivent être significatives, une seule image par idée.

Zones de texte : Elles sont placées avant les images.

Les transitions : Les transitions sont à utiliser de façon modérée et sobre, les tester en mode diaporama.

Les animations : Les animations sont également à utiliser de façon modérée, préférer des animations sobres sauf pour attirer l'attention, les tester en mode diaporama.

## ANNEXE IV

### Présentation et commentaire.

Confère CD ci-joint.

# SENSIBILISATION DU FUTUR MK AUX PATHOLOGIES CUTANÉES

Lecomte Anne K3  
Travail écrit en vue du DE  
Mars 2008

1

## L'Eczéma

→ Dermatose la plus fréquente. 1/3 des malades en consultations externe sont atteints d'eczéma.

→ Evolue par poussée.

→ Le prurit est constant



48

## ANNEXE V

### Questionnaire proposé aux K3 :

Je vous suis reconnaissante d'avoir été présent lors de cette présentation et de l'attention que vous avez portée au travail écrit que j'ai effectué en vue du diplôme d'état. Suite à cette présentation, je me permets de vous solliciter à nouveau. En effet, ce questionnaire a pour but de recueillir vos impressions et vos attentes quant à ce sujet afin d'évaluer la nécessité de son intégration dans notre formation professionnelle.

1) À première vue, l'intégration de cette présentation dans votre emploi du temps

vous a semblé :  justifiée

pertinente

surprenante

autre :.....

#### À propos de la présentation :

2) La forme (power point) est :

appropriée

inappropriée

à améliorer : sur quels points (plus d'illustrations...) ? .....

3) La durée est-elle:  adéquate

trop courte

trop longue

4) Certains points sont-ils à approfondir :

oui

non

Si oui, lesquels : .....

.....

.....

**Votre expérience :**

5) Avez-vous déjà rencontré des patients porteurs de pathologies dermatologiques

lors d'un stage:  oui

non

Si oui, avez-vous effectué des recherches concernant leur pathologie:

oui

non

**Vos attentes :**

6) Pensez vous que cette présentation a sa place dans votre formation

professionnelle :  oui

non

7) Pensez vous que cette présentation vous sera utile lors de l'exercice de votre

profession :  oui

non

Je vous remercie pour votre participation à l'élaboration de mon mémoire.

## ANNEXE VI

### Questionnaire proposé aux K1 :

Je vous suis reconnaissante d'avoir été présent lors de cette présentation et de l'attention que vous avez portée au travail écrit que j'ai effectué en vue du diplôme d'état. Suite à cette présentation, je me permets de vous solliciter à nouveau. En effet, ce questionnaire a pour but de recueillir vos impressions et vos attentes quant à ce sujet afin d'évaluer la nécessité de son intégration dans notre formation professionnelle.

1) À **première vue**, l'intégration de cette présentation dans votre emploi du temps

vous a semblé :  justifiée

pertinente

surprenante

autre :.....

.....

### À propos de la présentation :

2) La forme (power point) est :

appropriée

inappropriée

à améliorer : sur quels points (plus d'illustrations...) ? .....

.....

3) La durée est-elle:  adéquate

trop courte

trop longue

4) Certains points sont-ils à approfondir :

oui

non

Si oui, lesquels : .....

.....

**Vos attentes :**

1) Pensez vous que cette présentation à sa place dans votre formation

professionnelle :  oui

non

2) Pensez vous que cette présentation vous sera utile lors de l'exercice de votre

profession :  oui

non

Je vous remercie pour votre participation à l'élaboration de mon mémoire.

## ANNEXE VII

### Autorisation de présentation du mémoire.

INSTITUT LORRAIN de FORMATION  
**Masso Kinésithérapie**  
57 Bis rue de Nabécor  
54000 NANCY - France  
Tél : (33) 03 83 51 83 33 Fax : (33) 03 83 51 83 38  
secretariat@kine-nancy.com www.kine-nancy.com

Nancy, le 17/12/07

Mademoiselle Anne LECOMTE

Nos réf. : RC/DD

Je soussigné, M. CECCONELLO, Directeur de l'Institut de Formation en Masso Kinésithérapie,  
autorise

**Mademoiselle Anne LECOMTE**

à réaliser un mémoire en dehors de la liste proposée.

Le titre en est : "Proposition d'une présentation de notions dermatologiques pratiques à l'usage de  
l'étudiant en masso-kinésithérapie." avec comme référent M BOISSEAU.

Raymond CECCONELLO,  
Directeur.



## ANNEXE VIII

### Demande d'autorisation d'une présentation aux étudiants

LECOMTE Anne  
10 rue Ferry III  
54 000 Nancy  
tél: 06 98 18 43 98

Monsieur Raymond CECCONELLO  
Directeur de l'I.F.M.K. de Nancy

**Objet:** Demande d'autorisation d'une présentation de notions de dermatologie pratique pour les étudiants de première et de troisième année.

Monsieur,

Dans le cadre de mon travail écrit en vue de l'obtention du diplôme d'état, j'aurai besoin d'obtenir votre autorisation afin de présenter mon travail sur support spécial : power point.

En effet, l'objectif de ce travail étant de développer des notions de dermatologie pratique à l'usage des étudiants en masso-kinésithérapie, il me semble judicieux de leur présenter ce travail et de leur soumettre un questionnaire afin de l'évaluer. A cette fin, je vous demande également votre accord. Je vous serais reconnaissante de me permettre d'utiliser un créneau horaire de deux heures pour chaque promotion pour cette présentation en amphithéâtre avant le mois d'Avril.

Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie pour l'attention que vous apporterez à ma demande et je vous présente mes salutations respectueuses.

Fait à Nancy, le 19/12/2007

Anne LECOMTE